



ACEPP



UNCCAS

UNIO PSS



Madame Nadine MORANO
Secrétaire d'Etat à la famille
SECRETARIAT D'ETAT A LA FAMILLE
14 avenue Duquesne
75350 PARIS 07

N/Réf. : IA/DB/HA/KM/DR

Paris, le 16 septembre 2009

Madame la Secrétaire d'Etat,

Le 9 décembre 2008, s'est engagé un important travail d'adaptation du décret relatif aux établissements d'accueil collectif du jeune enfant. Un groupe de travail avec tous les acteurs a été mis en place et piloté par la DGAS.

Le travail, démarré dans l'urgence, a duré près de quatre mois, et a demandé un fort investissement de l'ensemble des acteurs (3 réunions sur la demi-journée ou la journée).

Face à l'inquiétude grandissante sur l'assouplissement des normes, votre Directeur de Cabinet a réuni, le 2 avril, tous les acteurs afin de les rassurer sur les modifications envisagées ; il a précisé que les normes d'encadrement ne seraient pas touchées et que les modifications du décret se feraient dans la transparence et la concertation.

Or nous venons d'apprendre, à l'occasion du Comité partenarial Petite enfance de la Cnaf du 4 septembre dernier, qu'un nouveau décret est sur le point de paraître et qu'il est actuellement en cours d'arbitrage interministériel. Compte tenu de l'esprit partenarial dans lequel les travaux ont débuté, nous en avons été extrêmement surpris.

Cette démarche nous interroge d'autant plus au regard de l'inquiétude qui pèse sur le secteur de la petite enfance dans le processus engagé autour de la transposition de la Directive services. Nos fédérations sont attachées à préserver le secteur d'une ouverture excessive à la concurrence. Nous espérons donc que le nouveau texte tient compte des remarques faites par le groupe de travail.

Enfin, nous souhaitons qu'une réunion avec l'ensemble des acteurs puisse donner lieu rapidement à une présentation et une discussion sur la dernière mouture du décret avant sa publication.

Espérant que cette concertation pourra être menée à son terme, nous vous prions d'agréer, Madame la Secrétaire d'Etat, l'expression de notre meilleure considération.

Isabelle ALIX
Présidente

Acepp
15 rue du Charolais
75012 Paris

Patrick KANNER
Président national

UNCCAS
119 rue de Fg du Temple
75010 Paris

Dominique BALMARY
Président

Uniopss
15 rue Albert - CS 21306
75214 Paris Cedex 13